

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatre novembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jéliote, rue de la Poste à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 29 octobre 2021,
Secrétaire de séance : Maryse ARTIGAU

Etaient présents 51 titulaires, 2 suppléants, 8 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Jean-Claude COUSTET, Fabienne TOUVARD, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Laurent KELLER, Christine CABON, Bernard AURISSET, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Jean-Luc ESTOURNÈS, Fabienne MENE-SAFFRANÉ, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Jean-Maurice CABANNES, Jean CONTOU CARRÈRE, Philippe GARROTÉ, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Chantal LECOMTE, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Jacques MARQUÈZE,

Suppléants : Serge MAUHOURAT suppléant de Ophélie ESCOT, David DÉRET suppléant de Jean LABORDE

Pouvoirs : Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Michèle CAZADOUMECQ à Laurent KELLER, Sandrine HIRSCHINGER à Bernard AURISSET, Marthe CLOT à Jacques MARQUÈZE, Stéphane LARTIGUE à Jean-Maurice CABANNES, Patrick MAILLET à Marie-Lyse BISTUÉ, Raymond VILLALBA à Sami BOURI, Muriel BIOT à David MIRANDE,

Absents : Jacques CAZAURANG, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Alexandre LEHMANN, Jean-Michel IDOPE, Cédric PUCHEU, Gérard LEPRETRE, Laurence DUPRIEZ, Jean-Luc MARLE, Nathalie PASTOR, Alain QUINTANA, Martine MIRANDE, Christophe GUERY

RAPPORT N° 211104-09-PAH-

**ECOMUSEE DE LOURDIOS-ICHERE :
CALENDRIER ET PLAN DE FINANCEMENT**

Mme CABON rappelle que la Communauté de Communes du Haut-Béarn, au titre de la compétence facultative 'action culturelle', est compétente en matière d'« aménagement intérieur, entretien, gestion et animation des sites écomusées de Lourdios-Ichère et de Sarrance ».

L'Écomusée de la Vallée d'Aspe se présente sous forme de sites éclatés, thématiques à leur création en 1998 :

- le site de Lourdios-Ichère, « Un village se raconte », traite de la vie rurale au rythme des saisons ;
- le site de Sarrance, « Notre Dame de la Pierre » aborde le thème des croyances populaires.

Depuis leur création et malgré une actualisation du Projet Scientifique et Culturel en 2005, la scénographie n'a pas changé et les supports de médiation se sont dégradés.

La Communauté de Communes du Haut-Béarn s'est inscrite sur une démarche de revalorisation des sites passant, notamment, par un projet de refonte partielle du site de Lourdios-Ichère : ce village constituant un patrimoine rural vivant, le site a été créé pour faciliter la compréhension son fonctionnement social et agro-pastoral. L'inter relation Homme / Nature est illustrée, décortiquée et donnera aux visiteurs les clés pour comprendre la morphologie du village et des paysages pastoraux de moyenne et haute montagne qui l'entoure.

Il s'agit de valider le plan de financement du projet, en confirmant sa réalisation avant fin 2022.

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €	%
Étude scénographique	4 800 €	CD 64*	6 114 €	15
Reportage photo	2 400 €	CR Nouvelle Aquitaine*	6 114 €	15
Production audiovisuelle	6 000 €	FEADER – LEADER	20 460 €	50
Équipement audiovisuel	19 760 €	Autofinancement	8 172 €	20
Rémunérations	7 900 €			
TOTAL	40 860 €	TOTAL	40 860 €	

* subventions attribuées

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **VALIDE** le plan de financement présenté,
- **AUTORISE** le Président à effectuer les démarches officielles auprès du Conseil départemental des Pyrénées Atlantiques, du Conseil régional Nouvelle Aquitaine et des instances gestionnaires et instructrices du programme LEADER Haut Béarn,
- **AUTORISE** le Président à lancer les démarches dans la cadre de la réalisation du projet et signer tous documents correspondants,
- **ADOpte** le présent rapport.

Envoyé en préfecture le 10/11/2021

Reçu en préfecture le 10/11/2021

Affiché le

The logo for SLO (Société de Logement de l'Océan) is displayed in blue, stylized capital letters.

ID : 064-200067262-20211104-211104_09_PAH-DE

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 04 novembre 2021
Pour extrait certifié conforme

Suit la signature

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY